PROGRAMME

SSIAP 2

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes de niveau 2 :

Diplôme de chef d'équipe

FORMATION INITIALE

MODALITÉS DE LA FORMATION

Nom de la certification : Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 2
Code de la fiche : RS5642
Certificateur(s) : MINISTERE DE L' INTERIEUR ET DES OUTRE-MER
Date d'enregistrement : 10-12-2021
Date de l'agrément : 25-03-2024

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie

PUBLIC

Agents de sécurité incendie SSIAP1 souhaitant devenir Chefs d'Équipe SSIAP 2

EFFECTIF

4 à 12 personnes

PRÉREQUIS

- Être titulaire de la qualification SSIAP1 en cours de validité
- AFPS ou PSC, de - de 2 ans / ou SST ou PSE 1, en cours de validité
- Avoir exercé les fonctions d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois (attestation employeur)
- Aptitude physique attestée par un certificat médical de - de 3 mois (modèle fourni)

DURÉE

10 jours - 77 heures
EXAMEN COMPRIS

(70 heures de présentiel minimum hors examen)

TARIF /apprenant

962,50 € HT
1 155,00 € TTC

Eligible au CPF

DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 48h avant le début prévu de la formation.

Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez Sébastien LEROY, notre référent handicap par mail à sleroy@orbisur.com ou au 07 64 75 98 71

MODALITÉS D'ACCÈS :

Vous pouvez passer soit par le formulaire de contact "demande de devis" sur notre site web, soit nous appeler au 04 83 65 17 08, ou encore nous envoyer un mail à hello@academy.orbisur.com

TEXTE DE RÉFÉRENCE :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

CONTENU DE LA FORMATION

PROGRAMME :

Rôle et missions du Chef d'Equipe :

- Outils permettant la gestion et le management d'une équipe
- Gérer les conflits, les incidents techniques
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Délivrance des permis de feu

Manipulation du système de sécurité incendie :

- Le système de détection incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

Hygiène et sécurité du travail en sécurité incendie :

- Le Code du travail

Gestion du Poste Central de Sécurité :

- Gérer les situations de crise
- L'accueil des services de secours

Concrétisation des acquis :

- Elaboration d'une fiche de formation
- Exercices pratiques d'intervention
- Gestion d'un PC sécurité

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE :

Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation.

METHODES MOBILISEES :

- Face-à-face pédagogiques
- Mises en situation
- Cas pratiques
- QCM blancs

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe • Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants règlementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation • Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire • Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence • Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO^2 • Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement • Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées • Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents • Appareils émetteurs récepteurs • Points de contrôle de ronde • Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels • Alarmes informatiques • Téléphones • Registre de prise en compte des événements • Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses • Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce • Salles équipées de vidéoprojecteurs • Supports de cours individuel remis aux participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen oral
- Epreuve pédagogique

RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Diplôme de Chef d'Equipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes SSIAP 2.
Recyclage triennal de 14 heures.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

Possibilité d'évoluer dans des fonctions de Chef de Service de sécurité incendie SSIAP 3 en suivant la formation SSIAP 3.

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

CONTACT

701 Ch. des 4 Chemins 06600 Antibes

hello@academy.orbisur.com

04 83 65 17 08

Une filiale de NDIAYE ENTERPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.
Programme V.2 - 25/02/2025

ORBISUR ACADEMY - 701 Ch. des quatre Chemins 06600 Antibes | Tel : 04 83 65 17 08 | hello@academy.orbisur.com
SAS au capital de 10000€ - 921 918 231 R.C.S. Antibes - Code APE 85.59A | N° de déclaration d'activité : 93061028306 (auprès du préfet de région de : PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR)
N° d'habilitation INRS : H30402/2023/SST-1/O/07 | N° Agrément SSIAP : 0052-2024 | N° autorisation exercice par le CNAPS : FOR-006-2028-11-03-20230875725